

Objet : Publication de l'Idée du mois n°22

Responsabilité Sociale des Entreprises : le faire sans le savoir, le dire pour le croire ?

Concept « fourre-tout » pour certains, impératif stratégique pour d'autres, la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) a le mérite d'interroger le rôle structurant de ces dernières dans le bon fonctionnement social face aux impacts et aux attentes qu'elles génèrent. Elles sont ainsi invitées à intégrer volontairement des préoccupations sociales et environnementales à leur cœur d'activité et dans leurs relations avec leurs parties prenantes, reflétant ainsi leur contribution au développement durable.

Economique, social, environnemental : 3 piliers intégrés pour des démarches multidimensionnelles à des niveaux de maturité différents

A la différence de la comptabilité où des normes internationales existent, cette responsabilité semble plus facile à clamer qu'à objectiver au moyen de référentiels communs (entre entreprises, secteurs, pays...). Cependant, il est possible, au Luxembourg, de trouver des clés de lecture dans différents tableaux de bord nationaux pour identifier où la contribution des entreprises est indispensable : sur le plan économique, afin d'assurer la transition vers un modèle plus durable tout en maintenant la croissance économique, en améliorant encore le système productif et en promouvant les intentions entrepreneuriales ; sur le plan social, pour maintenir des emplois de qualité en restant attentif à son évolution, voire en étant offensif pour combler ses lacunes ; sur le plan environnemental, pour développer de nouveaux réflexes écologiques et limiter l'impact environnemental (achats responsables, mobilité durable, préservation de la biodiversité, actions dans le domaine de l'économie circulaire...).

Faire... ou faire savoir

Mais en la matière, faire n'est pas tout, il convient également de faire savoir... Plusieurs outils de formalisation de la RSE ont émergé : certificats, réseaux spécialisés et rapports de développement durable en sont autant d'exemples. Au Luxembourg, deux initiatives essentielles sont au cœur de cette dynamique: l'Institut national pour le développement durable et la RSE (INDR) et le réseau Inspiring More Sustainability Luxembourg (IMS). Considérant que ce sont deux signaux forts de sensibilisation des entreprises à la RSE, IDEA a identifié et analysé le profil des entreprises labellisées par l'INDR (153) et les membres du réseau IMS (taille, secteur) (128 entreprises en septembre 2018).

20% des salariés travaillent dans une entreprise sensibilisée à la RSE...

Les deux organisations rassemblent des entreprises qui totalisent respectivement 50.000 et 62.000 salariés. Une trentaine d'entreprises, rassemblant plus de 25 000 salariés, cumule adhésion « IMS » et labellisation « INDR ». Au total, ce sont donc près de 90 000 salariés qui travaillent pour une organisation sensibilisée à la RSE, soit plus de 20% de la main-d'œuvre. L'analyse de ces entreprises montre que la proportion de grandes entreprises qui formalisent leurs pratiques RSE est plus forte que celle des PME. Contribuant à améliorer les modèles d'affaires, les démarches RSE peuvent également participer d'une meilleure gestion du risque, en particulier de réputation, comme de la compétitivité des entreprises - deux éléments cruciaux chez « les grandes ».

Si les microentreprises représentent une proportion non négligeable des entreprises labellisées par l'INDR et des membres d'IMS (environ 30%), rapporté au total de ces très nombreuses entreprises, le résultat est proche de 0%. Le manque de moyens humains et de temps peut expliquer que la RSE ne soit pas perçue comme une priorité par ces chefs d'entreprise mais on peut aussi prudemment supposer qu'une plus grande proximité avec le dirigeant y est établie et que leur responsabilité, sur le versant social du moins, y relève d'une forme de « bon sens ». Nombreuses sont sans doute celles qui prennent soin de leurs salariés, sont conscientes des enjeux environnementaux et/ou ont une « bonne » gouvernance sans le structurer de manière stratégique.

Taille des entreprises en fonction du nombre de salariés	Nombre d'entreprises au niveau national	INDR			IMS		
		Nombre d'entreprises labellisées par l'INDR	Part dans le total des entreprises	Part dans le total des labellisées par l'INDR	Nombre d'entreprises membres IMS	Part dans le total des entreprises	Part dans le total des membres IMS
Grandes (250 et +)	178	30	16,9%	19,6%	40	22,5%	31,3%
Moyennes (50-249)	791	39	4,9%	25,5%	20	2,5%	15,6%
Petites (10-49)	3819	38	1,0%	24,8%	31	0,8%	24,2%
Micro (1-9)	17677*	46	0,3%	30,1%	37	0,2%	28,9%
Total		153		100%	128		100%

Sources : STATEC, IMS, INDR et calculs IDEA

*Les entreprises sans salarié ont été exclues de cette catégorie.

... surtout dans des secteurs où le nombre moyen de salarié par entreprise est élevé

Sur le plan sectoriel, il ressort de l'analyse des entreprises sensibilisées que les salariés des secteurs *finance et assurance, transports et activités de services administratifs et de soutien (INDR) et finance et assurance (bis), information et communication* ainsi qu'*activités spécialisées scientifiques et techniques (IMS)* sont particulièrement bien couverts. Ce sont, par ailleurs, des secteurs où le nombre moyen de salariés par entreprises est comparativement élevé.

Top 3 secteurs des entreprises labellisées (INDR), en % salariés couverts	Top 3 secteurs des entreprises membres (IMS), en % salariés couverts	Secteur avec le plus grand nombre de salariés moyens par entreprise
1-Finance et assurances (28,1%) 2-Transports (27,9%) 3-Activités de services administratifs et de soutien (23,2%)	1-Finance et assurances (38,5%) 2-Information et communication (36,5%) 3-Activités spécialisées scientifiques et techniques (26%)	1-Industrie (50) 2-Finances et assurances (38) 3-Transport (27) 4- Activités de services administratifs et de soutien (25)

Poursuivre l'opération séduction sur les « grandes »

Mais le vivier de grandes entreprises à « conquérir » par les principaux organes de promotion de la RSE au niveau luxembourgeois est loin d'être tari, puisque près de 70% ne sont ni labellisées par l'INDR, ni membres du réseau IMS. En outre, les principales entreprises luxembourgeoises (Top100) semblent moins « expressives » que leurs voisines européennes en matière d'information non financière, commerciale et industrielle. Dans un premier temps, attirer ces grandes entreprises vers les principales initiatives luxembourgeoises permettrait de toucher un plus grand nombre de parties prenantes qu'en ciblant les PME. Première recommandation d'une série d'autres à venir prochainement...

L'Idée du mois n°22 est disponible sur le site www.fondation-idea.lu.

Personne de contact : Sarah Mellouet ; sarah.mellouet@fondation-idea.lu ; (+352) 42 39 39 - 586